



Communiqué de presse
Diffusion immédiate

Le gouvernement du Québec doit mettre le cap sur la réduction de notre dépendance au pétrole

Consultation sur les enjeux énergétiques du Québec

Drummondville, 9 octobre 2013 – Le 8 octobre dernier, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) déposait son mémoire à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec qui tient une vaste consultation publique dans plusieurs villes de la province. Le CRECQ a formulé plusieurs recommandations adressées au gouvernement du Québec en vue, entre autres, de diminuer notre boulimie énergétique et d'atteindre nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en faisant ressortir certaines problématiques plus particulières au Centre-du-Québec. Les commentaires recueillis par la Commission dans le cadre de cette consultation alimenteront l'élaboration de la nouvelle politique énergétique du Québec.

Devant l'urgence de la lutte aux changements climatiques et les coûts énormes de notre dépendance au pétrole, le CRECQ propose au gouvernement du Québec de se positionner, à travers sa future politique énergétique, comme un leader en donnant priorité à l'économie d'énergie (efficacité énergétique et aménagement durable du territoire) et à la réduction de la consommation de pétrole. Le Québec se positionne avantageusement pour envisager une transition vers les énergies renouvelables : un grand potentiel en efficacité énergétique, des ressources hydroélectriques abondantes et des entreprises innovantes.

Depuis 2010, à l'instar des autres conseils régionaux de l'environnement présents dans chaque région, le CRECQ mobilise de nombreux acteurs régionaux dans une démarche de planification en vue d'élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction de la dépendance au pétrole au Centre-du-Québec. Selon Gilles Brochu, président de l'organisme, « *le gouvernement du Québec doit saisir cette opportunité, et accompagner et soutenir les régions dans ce vaste chantier porteur d'effets structurants pour nos régions en termes d'autonomie énergétique, d'innovation, de création d'emplois, et d'amélioration de la qualité de vie.*

Considérant le caractère rural du Centre-du-Québec, le mémoire du CRECQ insiste plus particulièrement sur certains thèmes dont :

- le développement de la mobilité durable et sur l'importance de l'électrification des transports individuels (automobile électrique ou hybride);

- le développement de l'efficacité énergétique dans les entreprises agricoles et des énergies renouvelables décentralisées (biomasse, solaire, etc.) pour augmenter l'autonomie énergétique des milieux ruraux;
- l'accompagnement et le soutien personnalisés des individus, des industries, des commerces, et des municipalités, en matière d'efficacité énergétique, de conversion aux énergies renouvelables, ou de développement de filières d'énergie renouvelable.

« Il importe plus que jamais de mettre le cap sur une réduction nette de la consommation d'énergie au Québec, en s'attaquant en priorité à notre forte dépendance aux sources d'énergie non renouvelables. Une telle orientation implique nécessairement un changement de comportements et de paradigmes. Ce changement sera probablement long et difficile, mais le Québec possède des atouts importants pour relever ce défi. C'est dans cet esprit que s'articulent les propositions et recommandations du CRECQ », de conclure Gilles Brochu.

Il est possible de consulter le mémoire du CRECQ sur le site Internet de l'organisme : http://www.crecq.qc.ca/memoires-rapports#blocInformation_4, sous l'onglet « Énergie ».

Pour information :

Éric Perreault
CRECQ
819 475-1048 #212
eric.perreault@crecq.qc.ca